

moissac mag

Le magazine d'information - Février 2014



Dossier Santé

Hôpital de Moissac, Le service des Urgences

Pages 7 à 9



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France
Inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1998

Grands Sites
de Midi-Pyrénées



Social

La Maison de l'enfance
et de la famille
P.9



Sport

Championnat de Force
Athlétique
P.14



Exposition

La pub, un jeu d'enfants
P.16



Donnez vos vêtements et textiles que vous n'utilisez plus

Le Relais France est un réseau d'entreprises qui agit depuis 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion par la création d'emplois durables. Membre d'Emmaüs France et de l'Inter Réseaux de la Fibre Solidaire, il porte en lui les valeurs de solidarité et de générosité défendues par l'abbé Pierre.

Il s'attache à lutter contre les causes d'exclusion, basant son action sur la conviction que le retour à l'emploi des personnes en difficulté est un moyen de les aider à préserver leur dignité, à retrouver leur autonomie financière et leur place dans la société. Il a développé pour cela plusieurs activités économiques, qui lui ont permis de créer plus de 2 200 emplois. Parmi celles-ci, l'activité textile a connu un rapide développement. En quelques années, le Relais est devenu le premier opérateur de collecte et de valorisation de textile en France.

La ville de Moissac a très vite répondu favorablement aux actions du Relais en signant une convention de partenariat. Aujourd'hui, elle a décidé d'étendre son partenariat par le dépôt complémentaire de conteneurs de collecte de textiles sur son territoire. Ainsi, cinq nouveaux conteneurs pour la collecte, le tri et la revalorisation des vêtements, chaussures, linge de maison et accessoires auprès des particuliers viennent d'être installés.

Les nouveaux emplacements :

- Quai Charles de Gaulle, au-niveau du récup' verre,
- Avenue de Cadossang, au-niveau du stade,
- Avenue Victor-Hugo, au parking de l'enseigne « Casino »,
- Avenue du Sarlac, au-niveau du stade Jo Carabignac,
- Côte de Pignols, au parking de l'enseigne « Intermarché »

Ces cinq nouveaux emplacements s'ajoutent à celui déjà existant à l'espace Prosper Mérimée, au-niveau de la bibliothèque municipale, rue Léon Cladel.



Ces conteneurs d'une capacité de 250 kg sont vidés une à deux fois par semaine. Les affaires collectées sont déchargées à Lafrançaise pour un pré-tri. Ce n'est qu'ensuite que les textiles partent dans un centre de tri dans le Tarn et les chaussures sont envoyées dans un site spécialisé du Nord-Pas-de-Calais.

Une fois triés, ces vêtements connaîtront une seconde vie : 49% partiront à l'export, 10% seront transformés en chiffons d'essuyage, 25% serviront à la fabrication de matières premières, 10% seront considérés comme déchets.

Dans le département, 170 conteneurs sont déjà en place. Romuald Chartier, responsable départemental du Relais, estime que pour assurer une bonne collecte, il faut un conteneur pour 2 000 habitants. Moissac se situe bien dans cette strate. A terme, si la collecte se développe au plan départemental, le Relai pourra créer son propre centre de tri et embaucher une cinquantaine de personnes.

Les chemins de St-Jacques s'offrent un timbre !

Réalisé par la Poste de Moissac, le bloc philatélique « les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle » sera à découvrir, à l'office de tourisme, salle Saint Julien, les 14 et 15 mars prochains.

A cette occasion, un timbre à date « premier jour » sera édité : vous pourrez venir faire oblitérer vos timbres de collection et découvrir l'exposition de l'Association Philatélique de Moissac.

L'exposition sera ouverte le vendredi 14 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h et le samedi 15 mars de 14h à 17h.



Sommaire

4 5 Moissac en images

6 Education

- Bon point pour les rythmes scolaires
- Paiement de la Cantine à Montebello
- Rénovation des sanitaires pour l'école Pierre Chabrier
- La Momerie déménagement

7 8 9 Santé / Social

- Hôpital de Moissac : le service des urgences définitivement assuré
- 500 000 € pour l'Hôpital
- Conférence de santé : le parcours du patient atteint du cancer
- La Maison de l'enfance et de la famille

10 Travaux

- Le Port de l'Uvarium, prochainement doté d'une nouvelle passerelle
- OPAH : un premier bilan satisfaisant
- Chemins ruraux : Un gros effort pour l'entretien

11 Développement durable

- Surveiller la qualité de l'air, une mission d'intérêt général
- Améliorer l'éclairage public
- Vers une meilleure organisation de la collecte de nos déchets

12 13 Vie Locale

- Insécurité : être sur tous les fronts
- Soyons solidaire face aux jeunes en difficultés
- Hommage à Louis Violle
- Grande première à la Maison Familiale et Rurale
- 11^{ème} REFI les 18 et 19 février

14 Sport

- Force athlétique : une discipline de haut niveau
- Judo : une rencontre sportive de qualité
- Basket : Tournoi Inter comités les 14 et 15 mars

15 Tourisme

- Moissac Grand Site international

16 Culture

- Lecture et handicap : une nouvelle offre documentaire à la bibliothèque
- Le Printemps des Poètes
- Nouvelle exposition à découvrir au Palais Abbatial « La Pub, un jeu d'enfants ! »

17 Patrimoine

- Les Marins de Moissac
- Réhabilitation de l'église Saint-Julien
- Nuit des Musées : « La classe, l'oeuvre ! »
- A la découverte de l'art de l'enluminure

18 Expression des élus

19 Agenda

moissac mag n°22 - Février 2014

Magazine municipal d'information
Mairie de Moissac, 3 place Roger Delthil
82201 Moissac Cedex - Tél : 05 63 04 63 63

Directeur de la publication : Jean-Paul Nunzi
Délégué à la communication : Gérard Vallès

Rédaction : Muriel Beautru, Jean-Pierre Simonot
Conception, maquette et mise en page : seboa
Photos : Philippe Marchesi, service communication, Fotolia, Marie-France Cabos
Impression : Imprimerie Escourbiac à Graulhet.
Tirage : 7500 exemplaires.



Ces fêtes de fin d'année se sont bien passées grâce à l'implication de l'association des commerçants qui a participé à la décoration, à la mise en place des sapins de Noël, à l'animation festive et commerciale et aux illuminations financées par la ville.

L'ambiance conviviale qui a régné durant cette période dans les rues de notre commune a été favorisée par la mobilisation des commerçants qui ont tout mis en œuvre pour être plus attractifs. Malgré la crise, la plupart d'entre eux ont été relativement satisfaits des résultats de cette fin d'année.

Depuis, l'année 2014 s'est ouverte sur une actualité marquée par quelques points qui méritent d'être évoqués :

● Dans le **domaine de la sécurité, l'explosion des cambriolages** dans le deuxième semestre 2013 a conduit la municipalité à, d'une part, solliciter avec force l'augmentation significative des effectifs de gendarmerie, et d'autre part, à restructurer la police municipale.

Nous avons été entendus par le colonel et le préfet puisque depuis la mi-décembre sont intervenus sur Moissac, outre la communauté de brigade traditionnelle, le peloton spécialisé de protection de la gendarmerie, et des réservistes affectés à Moissac. Nous avons réorganisé le service de la police municipale avec le recrutement de deux policiers et de trois Agents de Surveillance de la Voie Publique supplémentaires pour contrôler notamment les onze écrans de surveillance vidéo, installés en centre-ville le jour et 2 nuits par semaine à titre expérimental, et assurer une patrouille permanente de la police municipale dans les rues le jour et parfois la nuit.

Ces efforts conjugués ont déjà porté leurs fruits puisque depuis la mi-décembre, le nombre de cambriolages examinés semaine après semaine a été réduit dans des proportions importantes, (les délinquants sévissent dans les villages voisins). Rien n'est cependant gagné, il faut donc poursuivre vigilance et effort.

● Le conseil municipal débattera fin février des **orientations budgétaires pour l'année 2014**.

La réduction de dotations de 140 000 € de la part de l'Etat, la volonté de ne pas augmenter la fiscalité, exigeront la poursuite de la rigueur dans le fonctionnement tout en conservant les services à la population et la mise en œuvre d'investissements raisonnables qui tiennent compte des capacités financières modestes de la commune. La construction de la nouvelle crèche au centre-ville, les travaux de voirie, la poursuite de l'amélioration de l'éclairage public, la restauration du centre-ville, les travaux dans les écoles, le soutien aux associations, les animations culturelles et sportives accessibles à tous,... devront se poursuivre pour maintenir voire améliorer la qualité des moissagais et l'attractivité de notre ville.

● Sur le plan de la santé, le **service des urgences** de notre centre hospitalier sera totalement reconstruit et modernisé en cours d'année, grâce au 3^{ème} million d'euros que l'on a obtenu de l'Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées. Une très bonne nouvelle qui installe durablement notre hôpital comme le 2^{ème} centre de santé du département.

Bonne chance à notre ville pour cette année.

Jean-Paul NUNZI
Maire de Moissac

Bien amicalement,



1



1



2



3

1 - 27^{ème} édition du Téléthon. Début décembre, dans une ambiance joyeuse et colorée, le public s'est mobilisé aux côtés des associations toujours aussi nombreuses. Cette opération de solidarité nationale rencontre à Moissac un succès incontesté grâce à tous les bénévoles, réunis autour de leur présidente, Maïté Garrigues.

2 - Le bilan 2013 de l'entreprise Boyer. Chaque année, tous les professionnels avec qui travaille l'entreprise, sont invités à la présentation de son bilan d'activités. Au cours de cette soirée, organisée à l'espace Confluences le 12 décembre, il fut malheureusement reconnu par tous que 2013 restera une année médiocre pour la production fruitière, excepté pour la prune, et particulièrement mauvaise pour les producteurs de raisin et de chasselas AOP.

7 - Le plein de cadeaux chez les commerçants. L'association « Plein Vent » organisait pendant les fêtes de fin d'année sa traditionnelle tombola. Plus de 2 300 € de cadeaux ont été offerts par les commerçants participants ainsi qu'un voyage à Malte pour deux personnes. Les lots ont été remis par Christiane Gasquet, présidente de l'association et ses amis commerçants, en présence du maire et de Myriam Garcia, Sous-Préfète de Tarn-et-Garonne, le 12 janvier, à l'hôtel du « Chapon Fin ».

3 - Les festivités de Noël. Du 20 au 31 décembre, illuminations des rues du centre-ville, animations commerciales, tombola des commerçants, promenades en calèche, spectacles pour enfants, chalets sur le patus et le parvis de l'abbatiale étaient proposés aux visiteurs et Moissagais. Cette 1ère édition a été très fréquentée et a permis au public de se réapproprier le patus rouvert à cette occasion.

8 - Vœux aux associations. 40 associations ont leur siège social au Centre culturel. En les accueillant gracieusement, la municipalité s'efforce chaque année de maintenir un niveau d'aide financière contribuant à la mise en œuvre de leurs actions, qui fonctionnent, ne l'oublions pas, grâce à l'engouement de tous les bénévoles. La nouvelle année fut fêtée en partageant la galette des rois et le verre de l'amitié le 15 janvier.



7



8



4



5 6



4 - La passerelle opérationnelle. La liaison de la rue de l'Abbaye au boulevard Léon Cladel a été rétablie grâce à la pose de la nouvelle passerelle. Le parking du boulevard a été agrandi de 16 places supplémentaires à hauteur de la chapelle de l'ancien séminaire.

5 - Des fèves à l'image de Moissac. Cette année encore, Pierre-Louis Pourqué, propriétaire du « Fournil » a proposé tout au long du mois de janvier des galettes et des coques des rois avec une collection de 6 fèves présentant la ville avant les années 50.

9 - Bilan de l'exercice d'évacuation. Fin novembre, quatre exercices d'évacuation de la population ont été organisés afin de tester, en cas de tempête, la réactivité des riverains pris en charge par les services de la ville, de l'armée et de leurs partenaires, Croix Rouge et pompiers.... Une trentaine de personnes a participé le 29 janvier, au Moulin de Moissac, à la réunion « bilan ». Les opérations ont globalement bien fonctionné : ces exercices étant très utiles pour mettre les personnes en situation. Des référents de quartier seront nommés afin de mieux gérer l'organisation et de s'adapter à toutes les situations.

6 - L'Épiphanie fêtée avec les séniors. Comme chaque année, les séniors sont conviés à un après-midi festif pour le traditionnel goûter des Rois. Le spectacle, proposé par Catherine Mayoli et ses partenaires, a plongé nos aînés dans les grands tubes du siècle dernier. Un moment convivial entre l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale, les élus et les retraités présents, le 12 janvier.

10 - Shanghai Boléro, initiation à la création chorégraphique avec la compagnie Didier Théron. Afin de s'initier aux écritures musicale et chorégraphique, près de 250 élèves ont assisté à la conférence musicale et dansée autour du Boléro de Ravel, le 30 janvier.



9 10





Bon point pour les rythmes scolaires

La fin de l'année civile est aussi la fin du 1^{er} trimestre de l'année scolaire. Fin décembre était donc l'occasion de faire le point sur le changement des rythmes scolaires à Moissac. Le maire, Jean-Paul Nunzi et les élues en charge de ces questions, Martine Damiani, Christine Fanfelle et Christine Lassalle ont invité les partenaires de l'école à une réunion d'évaluation, un bilan d'étape, de l'application de la réforme Peillon.

Que dit la loi ?

La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de travail et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Ainsi, les enfants pourront accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école. L'objectif de la réforme, on l'aura bien compris, étant de favoriser la réussite scolaire de tous.

C'est ainsi que directeurs d'établissements et représentants de parents d'élèves se sont retrouvés à la mairie de Moissac, pour une première évaluation de la réforme.

Le bilan est satisfaisant, faisant apparaître un réel contentement manifesté par tous les participants. Les enfants vivent bien cette nouvelle organisation (25



agents municipaux assurent l'animation et la surveillance des temps non scolaires).

Le temps scolaire du mercredi matin s'avère d'ores et déjà intéressant pour l'apprentissage des savoirs, en particulier pour les élèves qui rencontrent des

difficultés. Rendez-vous a donc été pris pour la fin de l'année où un vrai bilan sera fait. Mais d'ores et déjà, familles et enseignants ont jugé favorablement cette réforme, constatant qu'elle fonctionne bien à Moissac.

Rénovation des sanitaires pour l'école Pierre Chabrié

Après Montebello en 2012, il devenait urgent et nécessaire de rénover les anciens sanitaires de l'école de Chabrié afin de répondre aux exigences de confort. Complètement fermés, équipés d'un nouvel éclairage et de chauffage, les travaux ont été réalisés par les services municipaux. Très prochainement, les sanitaires de l'école du Sarlac seront aussi modernisés : l'ensemble de la zone sanitaire sera fermée pour installer le chauffage.

La Momerie déménage

Les 3 structures au service des parents et des enfants qui composent la Momerie, à savoir, le RAM-Relais d'Assistants Maternelles, le LAEP-Lieu d'Accueil Enfants Parents et la Ludothèque-Joujouthèque déménagent de façon temporaire au 23, faubourg Ste-Blanche, le temps de réaliser les travaux de rénovation et d'agrandissement pour la prochaine Maison de l'Enfance et de la Famille, au jardin Firmin Bouisset.

Tél : 05 63 05 14 52
et 05 63 04 90 89

Paiement de la Cantine à Montebello

Depuis l'automne, les tickets de cantine et les tickets d'Accueil de Loisirs Associée à l'Ecole-ALAE sont facturés après consommation aux familles, tous les mois pour la restauration scolaire ; chaque trimestre pour les ALAE.

A cet effet, un nouveau local, après de l'école Montebello, est dédié aux paiements. Il a été aménagé pour accueillir les familles.

Désormais, les règlements se font :

- par carte bancaire et en espèces sur place,
- ou,
- par chèque (établi à l'ordre du Trésor public) déposé pendant les permanences lundi et mercredi de 11h à 13h, mardi et jeudi de 14h à 16h ou, directement dans

la boîte aux lettres prévue à cet effet.

- par courrier postal aux :

Services péri-scolaires
Ecole de Montebello
Allées de Montebello
82200 Moissac

En raison de l'augmentation qui s'applique à tous les produits de consommation courante au 1^{er} janvier, le prix du ticket de cantine sera augmenté de 5 centimes et sera désormais de 2,55 € le repas.





Hôpital de Moissac : le service des urgences définitivement assuré

La création du Centre Hospitalier Intercommunal Castelsarrasin-Moissac est la résultante de la volonté des différents acteurs d'offrir un service public de proximité adapté au bassin de population desservi. Ce bassin de vie englobe plus de 100 communes, de Lauzerte à Beaumont-de-Lomagne, pour une population de plus de 70 000 personnes.



Regroupant le Centre Hospitalier de Moissac et l'Hôpital local de Castelsarrasin, le Syndicat inter-hospitalier a été créé en deux étapes :

- la première, le 1^{er} janvier 1986, a consisté en la création d'un établissement comprenant un laboratoire, un centre de planification familiale, une maison de retraite spécialisée en gérontopsychiatrie, une pharmacie.
- la seconde, le 1^{er} janvier 1990, a réuni en un seul établissement, le Centre Hospitalier de Moissac et l'Hôpital local de Castelsarrasin.

La transformation du Syndicat Inter hospitalier en Centre Hospitalier Intercommunal Castelsarrasin-Moissac (CHIC) date du 1^{er} janvier 1999. L'objectif étant de simplifier l'organisation et le fonctionnement de l'établissement, d'affirmer une identité vis-à-vis de la population et de renforcer l'intercommunalité du Centre Hospitalier ainsi créé.

Aujourd'hui, la structure hospitalière rassemble de très nombreuses spécialités, parmi lesquelles : la chirurgie, viscérale et vasculaire, l'orthopédie, l'oto-rhino-laryngologie, la traumatologie, la cardiologie, la radiologie avec la mammographie et l'échographie, l'ophtalmologie, la neurologie, la cancérologie, l'hématologie, la diabétologie, l'endocrinologie, la rhumatologie, la pédiatrie, la gynécologie, l'orthogénie, la psychiatrie, la psychologie, le centre de vacci-

nations, le centre de dépistage, la tabacologie et l'alcoologie, le service des urgences et bien sûr l'anesthésie. Le centre Hospitalier est également doté d'un laboratoire d'analyses médicales. Des collaborations régulières se font avec le Centre Hospitalier de Montauban pour faciliter les consultations spécialisées de proximité.

Le service de soins, service de médecine générale et cardiologie comptent 38 lits, le service de chirurgie 36, le service moyen séjour : 24.

Chaque année, près de 12 000 personnes fréquentent les services de consultations externes, plus de 2 000 interventions au bloc opératoire (qui comprend 5 salles) sont réalisées, plus de 15 000 patients passent au service des urgences et le nombre d'entrées et séjours de courte durée, hors urgences et radiologie, avoisine les 4 500.



Par ailleurs, les deux établissements d'Hébergements pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), comptabilisent 353 lits, 180 plus 38 destinés à accueillir des personnes âgées relevant de géronto-psychiatrie pour l'établisse-

ment de Castelsarrasin, 135 pour celui de Moissac, « Les Grains Dorés », composé d'un secteur « Alzheimer » et d'un secteur gérontologique.

Enfin, la cuisine centrale, pour l'élaboration des repas, située au bord du canal à Moissac, a préparé

plus de 330 000 repas l'an passé, délivrés sur l'ensemble des sites. Le Centre Hospitalier comptabilise 625 agents ; son budget de fonctionnement est de 26 millions d'€ pour la structure hospitalière et de 13 millions d'€ pour les EHPAD.

2014 est une belle année pour notre hôpital puisque un nouveau grand chantier va démarrer : celui de la refonte et de la restructuration du service des urgences et des consultations.

Le service des urgences du Centre Hospitalier Intercommunal Castelsarrasin/Moissac est organisé en fédération au Pôle Départemental des Urgences, depuis l'année 2000, avec le Centre hospitalier de Montauban. L'activité de ce service correspond à la prise en charge de plus de 15 000 patients par an sur un bassin de population d'environ 70 000 habitants.

Les urgences sont assurées par une équipe médicale composée de deux médecins présents 24h/24, assistés d'infirmières et d'aides-soignants, en poste 365 jours par an. L'établissement est également siège d'un Service Mobile d'Urgences et de Réanimations, (SMUR), 24h/24, disposant, à minima, pour toute sortie d'un médecin, d'un infirmier et d'un conducteur.

Une réhabilitation complète des locaux (soit 850 m²), sera donc effectuée en 2014. Elle consistera

en une reconfiguration de l'espace après destruction des murs existants. L'objectif est multiple :

- améliorer l'accueil des patients en différenciant les circuits des personnes debout et des personnes couchées, (amenées par les pompiers ou ambulanciers),
- aménager un poste d'Infirmière d'Organisation de l'Accueil, (IOA) et améliorer les conditions de travail du personnel,
- agrandir la salle d'accueil de l'urgence vitale,
- augmenter le nombre de box de consultation et de soins,
- réorganiser l'unité d'hospitalisation de courte durée,
- disposer d'un garage sur place pour les 2 véhicules du SMUR,
- optimiser la gestion des patients par des circuits plus courts, une vision générale plus ouverte et une fonctionnalité plus moderne et plus performante.



Organisation et calendrier des opérations

Le budget prévisionnel des travaux est évalué à 3,3 millions d'€. Afin de maintenir l'ensemble des activités, une opération tiroir est nécessaire.

Durant les travaux estimés à 6 mois, le service des urgences sera installé à la place des consultations externes, à l'entrée de l'hôpital.

Les consultations externes seront déménagées à l'étage où se

situe actuellement le service de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), qui a déménagé en janvier, pour être regroupé sur le site de Castelsarrasin.

Le choix du mandataire et de la maîtrise d'œuvre ont été réalisés en 2013. 2014 permettra de lancer les études de conception puis l'appel d'offre pour un début des travaux dès l'automne prochain.

La mobilisation pour la défense de notre hôpital a porté ses fruits : le budget pour la reconstruction des urgences est bouclé.

Jean-Paul Nunzi, maire et président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier a été reçu, à sa demande, le 24 juin dernier par Monique Cavalier, Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé, l'ARS, en présence de Gérard Grimal, ancien directeur

de l'hôpital, de Pierre Mardegan, responsable départemental du service des urgences et de Sabine Auge, urgentiste à Moissac, afin d'obtenir 1 million d'€ supplémentaires pour boucler le budget de reconstruction de ce service, dont 2 avaient déjà été accordés en

2012 et 2013. Le mois dernier, Jean-Paul Nunzi a été informé de l'attribution par l'ARS de ce 3^{ème} million d'€.

Cette aide complémentaire conforte les efforts faits par le Maire de Moissac, le Conseil de surveillance, la Commission médicale, le Comité de défense, la direction, les médecins, les personnels soignants et tous les agents de l'hôpital, ainsi que par l'association des patients et des usagers, qui se sont mobilisés pour garder un véritable hôpital de proximité sur notre bassin de vie. Une très bonne nouvelle pour l'hôpital de Castelsarrasin/Moissac qui s'installe durablement comme le deuxième centre du département aux côtés de celui de Montauban.

Pour le Maire-Président du Conseil de surveillance, Jean-Paul Nunzi, il s'agissait simplement de tout mettre en œuvre pour avoir un hôpital attractif, dynamique, fermement engagé dans la qualité

de pratiques médicales diversifiées et surtout assuré de son avenir. Notons qu'après le départ de Gérard Grimal de la direction de l'établissement puis un intérim assuré par Pascal Rio, directeur de l'hôpital de Gourdon, Jacques Cabrières, nouveau directeur, prendra ses fonctions en avril prochain. Ce dernier est actuellement directeur du Centre Hospitalier d'Auch/Mirande/Vic-Fezensac/Mauvezin, (de 2005 à 2012, il était Directeur adjoint de l'hôpital de Montauban).

**Centre Hospitalier
Intercommunal
Castelsarrasin/Moissac**
16, boulevard Camille Delthil
BP 302 - 82200 Moissac
Tél : 05 63 04 67 00
administration@ch-cm.fr

**Service des Consultations
Externes**
Tél : 05 63 04 67 27

500 000 € pour l'Hôpital

Lors du départ de Gérard Grimal de la direction du Centre Hospitalier Intercommunal Castelsarrasin/Moissac, fin novembre, une déclaration d'inquiétude fut émise par les représentants syndicaux du personnel quant aux mesures entreprises pour réduire le déficit et pour rechercher des économies par des plans de retour à l'équilibre.

Préoccupé par la situation générale de l'établissement, le Maire-Président du Conseil de surveillance rencontra à plusieurs reprises les syndicats CGT et CFDT. Au-cours de ces entretiens, la menace de suppressions d'emplois et l'exigence de poste de travail de 12 heures d'affilée pour les infirmières furent abordées ainsi que la dégradation des conditions de travail et la qualité de prise en charge des résidents.

Ainsi, lors du conseil de surveillance du mardi 17 décembre dernier, le Président a proposé un vœu en direction de l'Etat et du Conseil Général de Tarn-et-

Garonne qui a été voté à l'unanimité.

« L'Agence Régionale de Santé (ARS) demande à la direction de l'hôpital intercommunal Castelsarrasin/Moissac de poursuivre le Plan de Retour à l'Equilibre (PRE). On peut comprendre cette démarche compte tenu du montant du déficit qui est d'environ de 2 millions d'€.

Le conseil de surveillance demande à la direction de poursuivre les discussions avec le personnel sur les mesures prévues comme le passage à des journées de 12h de travail pour le personnel infirmier

de l'Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes, l'EHPAD « les Grains dorés ».

Il faut veiller à ce que la dégradation des conditions de travail du personnel hospitalier n'entraîne pas de conséquences négatives sur la santé et la sécurité des personnels et des patients.

En conséquence, le conseil de surveillance demande :

- un étalement du PRE,
- une dotation supplémentaire du Conseil Général pour l'EHPAD, de manière à éviter une hausse du prix de journée pour les résidents,
- une autre dotation de la part de l'Agence Régionale de Santé, l'ARS Midi-Pyrénées.

Le conseil de surveillance insiste auprès de Madame la Ministre des affaires sociales et de la santé pour que soit tenue la promesse faite de la révision du système budgétaire de la T2A comme ressource des hôpitaux. »

Au-cours de cette séance, Jean-Paul Nunzi rappela combien notre établissement hospitalier occupe une place prépondérante dans le secteur de la santé sur notre bassin de vie et sollicita une aide exceptionnelle auprès des partenaires financiers pour qu'ils assurent à la structure les moyens de fonctionner convenablement.

Depuis, l'ARS Midi-Pyrénées a décidé d'allouer des subventions aux hôpitaux rencontrant des difficultés de trésorerie.

Les crédits viennent d'être débouqués par le Ministère de la Santé. C'est ainsi que notre hôpital va bénéficier d'une dotation d'urgence de 500 000 €. En revanche, la direction de l'Hôpital s'engage à mettre à jour le plan de retour à l'équilibre avec des actions d'amélioration de l'organisation et des missions.

Conférence de santé : le parcours du patient atteint du cancer

A l'initiative de l'Agence Régionale de Santé, une conférence sur le thème : « Organisation du parcours du patient atteint de maladie chronique : l'exemple du cancer » était organisée, le mardi 17 décembre à Montauban.

Au cours de cette année, l'ARS, en lien avec les huit conférences de territoire, a proposé des débats publics dans chaque département. Les conclusions de ces huit débats départementaux seront présentées lors de la prochaine séance plénière de la Conférence Régionale de Santé, courant mars prochain, à Toulouse.

Ces débats s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale de santé. Ils ont pour vocation

à mobiliser l'ensemble des acteurs, (professionnels de santé, élus, usagers, ...), autour de la préparation de la future loi de santé publique de 2014.

Les tables rondes organisées lors du débat public à Montauban ont permis de mettre l'accent sur les initiatives locales pour améliorer la coordination des soins autour du patient.

Jean-Paul Nunzi, Maire de Moissac et Président de la conférence de

territoire du Tarn-et-Garonne, co-organisateur de ce débat aux côtés de Monique Cavalier, Directrice Générale de l'ARS Midi-Pyrénées, ouvrit les débats en soulignant que le thème de la maladie du cancer retenu pour le Tarn-et-Garonne est un sujet délicat puisque 1000 nouveaux cas de cancer sont diagnostiqués chaque jour en France.

Pour le patient comme pour ses proches en contact permanent avec des professionnels nombreux et divers, c'est le début d'un long parcours de soins, qui est souvent source d'inquiétude.

À l'issue des tables rondes, Jean-Paul Nunzi remercia toutes les personnes qui par leur témoignage ont permis de mieux percevoir les améliorations indispensables

à mettre en œuvre et se félicita des fructueux échanges qui permettront d'apporter une large contribution à l'élaboration de la future loi de santé de 2014.

En guise de conclusion, le Président Nunzi rappela un certain nombre de points particulièrement importants :

- le lien entre Ville et Hôpital,
- l'accompagnement permanent des patients tout au long du parcours de soins,
- le soutien psychologique et la prise en charge de la douleur,
- la prise en considération des inégalités de santé,
- la coordination et la circulation de l'information entre toutes les personnes concernées.



Social

La Maison de l'enfance et de la famille

Hébergeant actuellement le Relais d'Assistants Maternelles, la Joujouthèque et le lieu d'accueil Enfants-Parents « la Momerie », les locaux vont être restaurés puis agrandis afin de permettre la création d'une micro-crèche de 10 places. Dorénavant, les familles moissagaises pourront disposer d'un lieu unique, qui regroupe tous les services offerts en direction de la petite enfance.

Le projet du bâtiment municipal situé au jardin Firmin Bouisset, confié à l'architecte Philippe Duffaut, présente un budget de 400 000 €, financé par la ville : 158 000 €, l'Etat : 115 000 €, la CAF : 92 000 €, le CCAS : 20 000 € et le Conseil Général : 15 000 €.

Ce chantier démarrera en mai prochain pour une période de 1 an.

La création d'une micro-crèche permettra d'offrir aux familles des places supplémentaires en mode de garde collectif, au-delà de celles déjà existantes aux Grappillous et à la halte-garderie du Sarlac, (en partenariat avec la CAF).

La commune a procédé à l'acquisition de terrain et de propriété privés jouxtant le bâtiment existant, permettant d'agrandir l'espace sans empiéter sur le jardin public Firmin Bouisset.





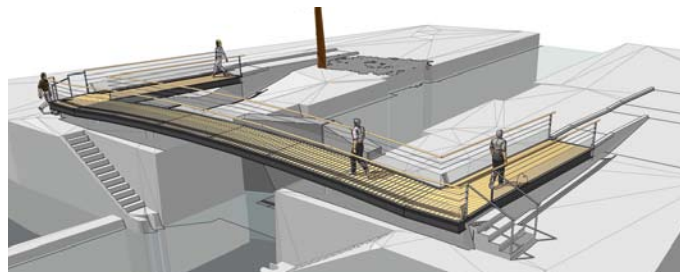
Le Port de l'Uvarium, prochainement doté d'une nouvelle passerelle

La commune a sollicité dernièrement « Voie Navigable de France » pour la réalisation d'une passerelle située au niveau de l'écluse du Port canal.

Les travaux d'un montant de 120 000 € seront financés dans le cadre de l'aménagement du Port de l'Uvarium. Cet aménagement est nécessaire pour sécuriser le passage du canal car un nombre important de personnes emprunte l'écluse pour se rendre d'une rive à l'autre, ce qui est rigoureusement interdit, car dangereux. Par ailleurs, cette future passerelle contribuera à désenclaver la zone nautique et facilitera la liaison centre-ville/port-canal, offrant ainsi un accès direct au cœur de ville par la rue de l'inondation.

Les riverains des quartiers du Sarlac et du Maroc ainsi que les résidents de la maison de retraite, située le long du canal, pourront se rendre beaucoup plus facilement vers

l'Uvarium et les berges du Tarn. Cette réalisation devrait donc satisfaire à la fois touristes, promeneurs, navigateurs et moissagais.



Chemins ruraux Un gros effort pour l'entretien

Chaque année, les équipes des services techniques de la Mairie assurent l'entretien et l'amélioration partielle ou en totalité des nombreuses voies de circulation situées en zone rurale.

Pour cela, les élus de Moissac votent depuis plusieurs années un budget conséquent, de l'ordre de 320 000 €, nécessaire pour la réalisation du revêtement des voies de circulation, du curage des fossés, pour l'amélioration des accotements des bords de routes, ou la pose de bordures et de barrières.

En 2013, 120 tonnes d'enrobé ont été déposés. Le programme des travaux concernait les chemins ruraux de Bordebasses, de Palet à Fontréal et de Goujou et les voies communales de l'Espagnette, de Sèges, de Béline, de Saint-Paul, de Mouniès, de la Côte de l'Evêque, de la Côte de Pignols, de Couffignal, de Malause, du Vignoble, de Delizy, de Revel, de Saint-Amans, de Montescot, de Sèges à la Madeleine, de la Serre du Moulin à Vent et de la Colombe.

D'autres travaux plus spécifiques, ont été réalisés sur les voies communales du Milieu, de l'Espagnette et des Vignobles, cette dernière bénéficiant, d'ailleurs, d'un enrochement de plus de 6 mètres de hauteur, pour un coût de 50 000 €.



Ce programme se poursuit en ce début d'année avec des travaux de renforcement et de revêtement sur le chemin rural de Parbès et sur les voies communales du Milieu, de Rataboul, de Fontréal, du Moulin de Sainte-Livrade, de Montescot et du Fraysse Bas.

En prenant en considération les travaux prévues en 2012 mais réalisés en 2013, le montant financier global alloué à ces réalisations en 2013, est de 474 000 €.

OPAH : un premier bilan satisfaisant

Moissac s'est engagé, voilà deux ans, dans une démarche d'amélioration de l'habitat, l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat, pour une durée de 5 ans.

L'opération a pour but d'aider les propriétaires de logements à réaliser des travaux grâce à une assistance administrative et des conseils techniques et financiers gratuits. A travers elle, la commune souhaite redonner au cœur de ville toute sa vitalité et sa qualité en accompagnant les propriétaires dans leur volonté de réhabiliter leur bien immobilier.

Les subventions sont accordées sous certaines conditions par les partenaires :

- L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat-ANAH, a alloué près de 300 000 € en 2013,
- La ville de Moissac, contrairement à tous les autres partenaires intervient sur tous les dossiers. Elle a contribué, l'an passé, à hauteur de 46 069 €. A ces aides, elle apporte également son concours financier aux ravalements des façades (23 305 € en 2013), aux remises en location des logements vacants (10 000 €) et aux premières accèsions à la propriété (6 000 €),
- Le Conseil Régional Midi-Pyrénées, intervenant au titre de la politique de l'éco-chèque, a participé pour un montant de 23 000 €,
- le Conseil général de Tarn-et-Garonne, qui reçoit et gère, au titre de délégataire, les fonds ANAH versés par l'Etat, intervient sur les dossiers « propriétaires occupants » destiné à l'amélioration thermique. A ce titre, il a versé l'an dernier, 8 000 € de subventions.

L'impact de l'OPAH sur l'économie locale, pour des dossiers de demandes de subventions ANAH, est très positif, puisque en deux ans, 1 556 555 € HT de travaux ont été dépensés. De ce montant, 1 045 151 € ont été réalisés par des entreprises moissagaises, soit 67% du montant total des travaux.

Depuis le démarrage du dispositif, la commune informe l'ensemble des partenaires : artisans, professionnels de l'immobilier, organismes sociaux,... par des rencontres, des réunions, par la distribution de dépliants et par la diffusion d'articles de presse publiés dans les différents médias locaux.

Ainsi, ce premier bilan permet d'observer une augmentation des résultats entre 2012 et 2013.

Tous ces efforts consentis concourent à la mise sur le marché de logements moins énergivores, plus confortables et à la remise en état de logements vacants. Au-delà de la remise aux normes de ces logements, Moissac, par cette politique d'amélioration de l'habitat, a pour objectif de dynamiser l'économie locale, de faire bénéficier des familles de loyers à tarifs modérés et de valoriser ainsi son patrimoine bâti.

Informations et permanences :
Sur rendez-vous au Service de l'Urbanisme de la Mairie de Moissac
 Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 au 05 63 04 63 63
URBANIS : 05 62 21 46 66
 eeva.katz@urbanis.fr



	2012	2013
Subventions attribuées par la ville, tous dossiers confondus	79 450 €	85 374 €
Réhabilitation de logements occupés par leur propriétaire en faveur des économies d'énergies et de luttes contre l'insalubrité	13	17
Réhabilitation de logements locatifs	10	9
Rénovation de façade	4	4
Accession à la propriété	0	3
Primes aux logements vacants	3	5



Surveiller la qualité de l'air, une mission d'intérêt général

Une campagne d'évaluation de la qualité de l'air sur notre ville a démarré en octobre dernier pour une durée de un an.

Cette campagne s'inscrit dans le plan de surveillance de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées. La station de surveillance mise en place à l'école du Sarlac a été installée par l'Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées, l'ORAMIP.

Il s'agit d'une association agréée par le Ministère du Développement Durable qui répond à des exigences qui se déclinent en trois fonctions essentielles :

- exercer une surveillance permanente de la qualité de l'air sur un territoire déterminé ;
- informer des prévisions de pollution et de changement climatique ;
- participer au dispositif d'alerte mis en place par l'Etat en cas d'épisode de pollution atmosphérique.

En Midi-Pyrénées

Sa mission principale est donc de surveiller et contrôler en permanence

la qualité de l'air grâce à la trentaine de stations dispersées sur notre territoire régional.

A Moissac

L'étude obtenue à la fin de l'été prochain permettra de suivre les principaux polluants réglementés, tels que l'ozone et l'azote par exemple, afin d'évaluer l'exposition de la population vis-à-vis de ces composés selon les saisons et d'améliorer les connaissances sur les sources locales d'émissions de polluants dans l'air notamment.



Environ 110 000 € par an sont consacrés à l'amélioration de l'éclairage public. Depuis 2 ans, la commune a engagé des opérations d'investissement avec pour objectif de limiter les consommations d'énergie électrique et de gaz.

Les dernières opérations réalisées sont le renouvellement des anciennes lanternes de 125w en secteur péri-urbain : Mathaly, la Mégère, Saint-Benoit, le Brésidou, par 250 nouvelles lanternes de 70w. L'éclairage des rues secondaires du centre-ville et du bord du canal a été modifié par la pose de 200 lampes de 40w et 50w remplaçant celles de 125w. Le changement complet des lanternes de la rue Gambetta et de l'avenue Chabrié :

Améliorer l'éclairage public



Ancien luminaire, rue de la gare



Nouveau luminaire, rue gambetta

38 appareils équipés en lampe de 250w ont été remplacés par de nouvelles lampes de 100w. Les 10 lanternes de l'aire de Delbessous ont été changées et enfin, les 30 lampes de la promenade de l'Uvarium remplacées, passant de 125w à 70w. L'ensemble de ces opérations entraînera une économie d'environ 161 400kw/an sur une consommation totale approximative de 1 222 000kw/an, soit une économie de 13%.

Pour autant, l'évolution du tarif électrique, en forte augmentation pour les collectivités comme pour les entreprises, +14%, entraînera une augmentation du coût de l'énergie malgré les économies de consommation mises en œuvre. Précisons que la réduction de la puissance des réverbères n'altère pas la qualité de l'éclairage public, au contraire elle l'améliore. Cet objectif d'économie d'énergie concerne aussi les travaux sur les

bâtiments communaux, essentiellement les écoles, par la réfection et le renforcement des isolations des combles et par l'installation d'un système centralisé sur l'ensemble des chaufferies (un équipement qui permet de contrôler et programmer à distance le fonctionnement des chaufferies). Les opérations d'économies d'énergies seront prolongées dans les mois à venir avec le renouvellement des matériels d'éclairage sur les bâtiments communaux et le remplacement des chaudières les plus anciennes par du matériel plus performant. Par ailleurs, les travaux d'isolation des bâtiments scolaires seront dorénavant réalisés en fonction des diagnostics énergétiques obtenus. Il s'agit d'opérations bénéficiant de subventions de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie, l'ADEME, qui définissent la liste des travaux prioritaires à réaliser.

Vers une meilleure organisation de la collecte de nos déchets

En avril, la collecte des ordures ménagères sera totalement réorganisée.

En effet, ce service, placé sous gestion communautaire, proposera, à tous les riverains des quartiers péri-urbain, (tout Moissac excepté l'hyper centre-ville et

les secteurs des hauts coteaux et de la Madeleine), des bacs, afin d'optimiser les tournées, d'améliorer considérablement le tri sélectif et de rendre le travail moins pénible pour les agents.

Pourquoi l'hyper centre n'est-il pas concerné ?

Tout simplement en raison de la typologie des rues, souvent trop étroites et exigües. Les habitants de ces quartiers continueront de jeter leurs déchets dans les sacs plastiques noirs et jaunes pour

une collecte inchangée, (2 fois/semaine pour les déchets ménager, 1 fois/semaine pour les déchets recyclés).

A l'inverse, tous les autres riverains se verront attribuer deux bacs, plus ou moins important selon le nombre de personnes dans le foyer, qui seront collectés plus qu'une seule fois par semaine pour les déchets ménagers et une fois tous les 15 jours pour les déchets recyclés.

Chaque foyer sera responsable de ses bacs, il sera donc nécessaire de les stoker dans un endroit sécurisé et de ne pas les laisser sur

la voie publique. La société Plastic Omnium livrera les bacs en avril. En amont, un courrier d'information sera adressé à chaque utilisateur. Ce courrier précisera notamment la nouvelle organisation des collectes : jours et horaires.

A l'inverse des déchets usagers, les déchets recyclables seront à mettre directement dans les bacs jaunes, sans être déposés au préalable dans des poches plastiques. La collecte du verre et des chiffons reste inchangée.





Insécurité : être sur tous les fronts

Si 2012 fut une année « normale » pour le nombre de cambriolages et d'actes de délinquance avec des résultats pas plus inquiétants que sur le plan national, la situation s'est aggravée vers la fin du 1^{er} semestre 2013.

Au-cour de l'été, on observait une augmentation fulgurante des cambriolages de plus de 25%.

Parallèlement, on notait une diminution des agressions sur les personnes, (le plus grave des méfaits certainement), ainsi que sur les escroqueries, infractions économiques et financières. C'est donc à partir de la fin de l'été que les cambriolages ont augmenté de façon considérable, contribuant à accroître le sentiment d'insécurité chez nos concitoyens et à provoquer leur exaspération. D'octobre à décembre, les services de police et de gendarmerie ont noté jusqu'à 23 faits commis par mois dans les résidences principales. Sur l'année, 211 cambriolages ont été recensés sur la commune. Cette situation, a conduit la municipalité à réagir rapidement en réorganisant le service de la police municipale : deux policiers municipaux et trois Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) ont été recrutés. Dorénavant, huit policiers n'ont plus que pour mission de veiller à la tranquillité et à la sécurité des moissagais, alors que les ASVP se chargent des missions administratives et du contrôle des écrans des 11 caméras de surveillance, placées essentiellement en centre-ville.

Cette réactivité a permis de renforcer le dispositif municipal de prévention et de lutte contre l'insécurité avec une équipe constituée de 13 agents, tous secteurs confondus.



Complémentaire, cette réorganisation sera prolongée cette année par l'engagement d'un projet pour le développement du système de vidéosurveillance sur le centre-ville et les secteurs sensibles. Une étude technique et financière préalable va définir un programme cohérent et performant qui bénéficiera du financement de l'Etat.

Un constat troublant

Sur Moissac, cette délinquance est caractérisée par des mineurs, habitants l'agglomération, souvent quasiment identifiés, certains âgés d'à peine 13 ans, qui n'hésitent pas à réaliser des cambriolages, parfois plusieurs dans une même journée, à la recherche de petits objets, facile à revendre. Des mineurs délinquants souvent multirécidivistes.

Un constat d'autant plus navrant pour les gendarmes qui ont beaucoup de difficultés à endiguer ce phénomène en raison d'un vide juridique, ce qui évidemment pose un vrai problème. En effet, l'arsenal répressif de la justice en France à l'égard d'un mineur, surtout très jeune, est quasiment nul. Ces mineurs n'étant pas soumis au régime de la garde à vue, les enquêteurs ont bien du mal à obtenir des aveux qui permettraient leur inculpation. Bien souvent, ces jeunes sont entendus librement puis relâchés, faute de preuves et d'encadrement juridique.

Disons-le clairement : les parents sont responsables de leurs enfants et de leur éducation. Ils ne peuvent pas s'en remettre constamment à la collectivité, à l'état ou à l'école. Mais il faut aussi rappeler que la sécurité est une des fonctions régaliennes de

l'Etat. Il lui appartient aussi d'empêcher ces jeunes délinquants de nuire.

Des premiers résultats encourageants

La vigilance, les efforts fournis et les renforts de la fin d'année dernière semblent donner quelques résultats satisfaisants en ce début d'année, puisque pendant la période des fêtes, du 29 décembre au 6 janvier, « seulement » 3 cambriolages ont été enregistrés sur Moissac et une seule tentative de cambriolage sur la semaine du 7 au 12 janvier.

Pour autant, il ne faut pas baisser la garde. Le Maire et le Conseil Municipal ont demandé le retour des effectifs de gendarmes supplémentaires obtenus en fin d'année dernière, jusqu'à ce qu'une baisse significative des cambriolages soit enregistrée. Du coup, les patrouilles de la Communauté de Brigade de Moissac bénéficient du concours des militaires du Peloton de Surveillance et d'Intervention de la gendarmerie de la brigade motorisée de Castelsarrasin, du peloton spécialisé de protection de la gendarmerie de Golfech, de gendarmes réservistes et de militaires enquêteurs en civil.

A ce titre, Jean-Paul Nunzi a sollicité les services pour être informé semaine après semaine de l'évolution de la situation, afin de convenir de toute décisions d'urgence à prendre.

Soyons solidaire face aux jeunes en difficultés

Dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, le CLSPD, une action spécifique en lien avec la cité scolaire François Mitterrand, relative à l'accueil d'élèves en difficultés, a été mise en place pour l'année scolaire 2013/2014.

Il s'agit de répondre à une problématique concernant les jeunes en situation d'exclusion. En effet, il est assez fréquent de voir des jeunes dehors, dans la rue, souvent à proximité de l'établissement scolaire qu'ils fréquentent. Il peut arriver aussi qu'ils se retrouvent dehors parce que les parents vont estimer qu'ils n'ont rien à faire à la maison, une sorte de double peine : exclusion de l'école et exclusion de la maison ! L'absence d'encadrement peut conduire ces jeunes vers le désœuvrement, voir vers des comportements déviants. Du coup, il est fréquent de les retrouver sur la structure Moissac Anima-

tion Jeunes-MAJ, où ils semblent venir y chercher une aide qu'ils n'arrivent pas à verbaliser.

Aussi, la mission de coordination du CLSPD avec l'association MAJ, s'est saisie de l'opportunité de réfléchir à la mise en œuvre d'une action spécifique en s'appuyant sur le décret du 24 juin 2011, émanant du ministère de l'éducation nationale, définissant la réforme des sanctions et procédures disciplinaires dans les établissements d'enseignement du second degré qui a permis de mettre en place une nouvelle mesure de sanction dite « mesures de responsabilisation ». Ces dernières sont une nouvelle

sanction éducative, alternative aux sanctions d'exclusion temporaire. Elles doivent permettre à l'élève de s'engager dans une démarche constructive visant à lui faire prendre conscience des actes qu'il a commis ou auxquels il a participé.

Pour éviter un risque important de déscolarisation, cette mesure a pour objectif de :

- prévenir de tout risque de décrochage scolaire,
- développer une mesure éducative favorisant la responsabilisation du jeune à travers des sanctions destinées à le faire réfléchir sur les actes qu'il a commis, pouvant porter atteinte

aux règles de l'établissement,

- empêcher la reproduction des comportements négatifs.

Pour l'essentiel, il s'agit de construire un lien social qui permette au jeune de s'approprier un nouveau repère sur lequel il peut s'appuyer.

Ainsi, le jeudi 16 janvier, une convention d'objectifs et de moyens a été signée entre la cité scolaire François Mitterrand et la ville de Moissac.

Notre commune est la première du département à mettre en place cet outil solidaire. Au terme de cette année scolaire, si les résultats sont probants, il sera élargi aux autres établissements scolaires de Moissac.

Hommage à Louis Violle

Le lundi 30 décembre 2013, en fin de journée, s'éteignait Louis Violle. Tragédie du destin ou année maudite, son fils Jacques décédait 11 mois plus tôt des suites d'une longue maladie.



Louis Violle aurait eu 95 ans au mois de mai prochain.

Moissagais de souche, il était un fervent défenseur de sa ville. Son père, photographe, l'initie aux métiers. Quelques années plus tard, il prend les rênes du studio Violle que Jacques perpétuera ensuite. De 1943 à 1945, Louis Violle, alors tout juste marié, connaît les violences de la guerre. Il est déporté en camp de travail en République Tchèque, un camp tristement célèbre car le dernier à être libéré par l'armée rouge en 1945.

De son union avec Francine Jouany, son épouse, 4 enfants naîtront : Annie, Christian, Martine et Jacques. Ses enfants lui donneront le bonheur d'être grand-père de 8 petits enfants.

C'est par son métier, véritable sacerdoce, que Louis Violle s'est fait connaître de tous. Il œuvra aussi de longues années auprès de l'Avenir Moissagais ; impliqué dans la vie sociale, il fut le fondateur de l'Amicale Laïque.

Désireux de participer au développement et à la modernisation de sa ville, il s'engage en politique. Elu à la Mairie de Moissac en 1971, il fait 2 mandats d'adjoints avec le Docteur Rigal, puis 2 autres avec Jean-Paul Nunzi. Ces 4 mandats, il les remplit au titre de 1^{er} adjoint au Maire. Parallèlement, il est élu Conseiller général du canton II de Moissac de 1973 à 1998. Son engagement en politique a, peu à peu, laissé la place à un souci du respect des principes démocratiques et républicains et à la défense des valeurs universelles de l'humanisme.

cratiques et républicains et à la défense des valeurs universelles de l'humanisme.

Louis Violle était un homme populaire, connu et apprécié, aimé pour sa gentillesse et son dévouement. Ses qualités humaines, sa simplicité, sa modestie, son honnêteté scrupuleuse, sa proximité avec ses concitoyens, resteront dans la mémoire de tous les moissagais qui l'ont côtoyé. Le Conseil Municipal de Moissac adresse à son épouse, à ses enfants, à ses petits-enfants, dont 2 résident et travaillent à Moissac, le témoignage de toute son affection.

Ce texte est issu pour partie de l'hommage nécrologique prononcé par le Maire, Jean-Paul Nunzi, à la demande de la famille, lors des funérailles célébrées en l'église abbatiale Saint-Pierre de Moissac.

Grande première à la Maison Familiale et Rurale

Dans le cadre de leur année de formation, les jeunes en classe de Seconde, préparant un Baccalauréat Professionnel de Ventes se sont lancés dans l'organisation d'un défilé de mode. Volontaires pour participer à l'animation de la commune de Moissac, ils travaillent depuis septembre dernier à la mise en œuvre de leur projet.

L'objectif se veut pédagogique. La mobilisation de la classe doit permettre à chaque jeune de se rendre acteur dans l'organisation. La dynamique de classe ainsi créée est source de responsabilisation et de valorisation.

Depuis cinq mois déjà, les élèves enchainent les rencontres avec les élues de Moissac qui soutiennent ce projet, réalisent un rétro planning de travail pour l'organisation de la manifestation, créent

un plan média et des outils de communication, rencontrent des maîtres de stage partenaires du projet...

La date est fixée, rendez-vous le samedi 24 mai au Hall de Paris,

à 21h, pour admirer les collections des boutiques, faisant office de maître de stage à Moissac : Chez Jean, L'Enfant Do, le Dressing ainsi qu'à Lafrançaise : Lulu et Valentine, Nado Boutique.



11^{ème} REFI les 18 et 19 février

Les Rencontres Emploi
Formation Insertion



La découverte de métiers, l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi constituent une priorité pour les pouvoirs publics. Afin de répondre à une forte demande d'informations et de conseils, tant de la part des jeunes scolarisés que des demandeurs d'emploi, les communes de Castelsarrasin et de Moissac ont souhaité organiser une manifestation répondant à ces attentes.

Organisées avec le concours des deux municipalités, en partenariat avec Pôle Emploi et l'Education Nationale, ces rencontres s'adressent aux demandeurs d'emploi et au public en demande d'insertion sociale et professionnelle et aux collégiens de 4^{ème}, aux élèves en situation de décrochage scolaire et ceux en recherche individuelle d'information et d'orientation.

En un lieu unique, les participants peuvent y rencontrer les professionnels de l'orientation, de la formation, différentes filières professionnelles tout en s'informant sur les particularités du bassin d'emploi Castelsarrasin-Moissac et du département.

REFI

Espace Confluences

De 9h à 12h et de 14h à 18h

Pour en savoir plus : refi82.fr



La force athlétique : une discipline de haut niveau

La force athlétique, ou powerlifting en anglais, est un sport de force. Elle consiste comme l'haltérophilie à lever des barres, mais elle s'en distingue par ses mouvements techniquement plus basiques, où les charges sont plus lourdes et où l'amplitude est plus réduite.

La force athlétique appartient au même titre que l'haltérophilie, à la FFHMFAC, comprenez la Fédération Française d'Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme. Ces deux sports sont tous deux considérés comme des disciplines de haut niveau. Néanmoins, seule l'haltérophilie est une discipline olympique.

Sport à catégories, selon l'âge et le poids de corps (comme pour le judo), de moins de 59 à plus de 100 kg, la force athlétique se compose de trois mouvements qui sont la flexion de jambes, le développé couché et le soulevé de terre. La pratique en compétition consiste à soulever une charge maximale sur chaque mouvement. L'athlète dispose de trois essais pour chaque mouvement : le meilleur des trois exercices est retenu pour le « total » puis le meilleur « total » détermine le vainqueur dans chaque catégorie.

Les mouvements

Le flexion de jambe ou squat. Ce mouvement consiste à descendre en position et à se relever avec une barre reposant sur l'arrière des épaules, les doigts et les mains enserrant cette dernière. La position de l'athlète doit être stabilisée avant et après le mouvement.



Le développé couché ou bench press. L'athlète est en position allongée. Il tient la barre, bras tendus au-dessus de la poitrine, l'amène au contact de la poitrine et la relève (après une pause d'1 ou 2 secondes). La barre doit être stabilisée avant le début du mouvement et à la fin du mouvement.



Le soulevé de terre ou Deadlift. L'athlète saisit la barre au sol et la soulève jusqu'à ce qu'il soit complètement debout,

la barre restant au niveau des hanches, les bras tendus. L'athlète doit reposer la barre au sol après le signal de l'arbitre.



Le club de l'Amicale Laïque de Force Athlétique

Le club ALFA-Amicale Laïque de Force Athlétique-de Moissac a été créé en août 2008, il compte 38 membres actifs. Son président est Alain Baudot, moniteur national de force athlétique, Joël Robineau en est le secrétaire et arbitre ; Jacques Millemcam est arbitre national. Ce club est par ailleurs une des composantes de l'Amicale Laïque de Moissac qui regroupe les sections suivantes : badminton, gymnastique d'entretien, natation, danses de salon et country, canoë-kayak, ski alpin et ski de fond et enfin la section culturelle, qui propose des spectacles dans les salles de la région. L'Amicale Laïque de Moissac compte environ 300 adhérents, son président est Guy Castagné.

« Garder la forme et les formes »

Ce sport a pour particularité d'être très spectaculaire : « C'est toujours impressionnant de voir ces athlètes soulever des poids importants », assure une amatrice de Moissac, avant d'évoquer l'ambiance « plus conviviale que dans certains autres sports ».

Les femmes sont aussi présentes dans cette discipline : certaines peuvent soulever des barres avoisinant les 150 kg ! « En Europe de l'Ouest, ce sport est surtout pratiqué en amateur contrairement aux pays d'Europe de l'Est, où la pratique est plus répandue et où on rencontre des athlètes de haut niveau ! », explique le président. « Et la question du dopage ? Qui dit performance, dit dopage. Fort heureusement, la discipline n'est pas encore trop touchée par le dopage car ce sport est peu médiatisé. »

Afin de remporter des titres prestigieux, le club de Moissac se déplace dans l'hexagone et en Europe. En 2009, Alain Baudot a d'ailleurs décroché le prestigieux titre de champion du monde à Ostrava en République Tchèque.

En avril 2012, le club de Moissac a organisé le Championnat de France Jeunes au Hall de Paris.

Après Paris-Bercy et Bordeaux, fort de son expérience et en raison de la qualité d'accueil offerte par le Hall de Paris, le club de Moissac a été sélectionné par la fédération nationale pour organiser les 8 et 9 mars prochains, les Championnats de France Elites de force athlétique, où près de 150 athlètes seront présents.

Seuls ceux qui réussiront à faire les minimas nationaux dans leur catégorie seront sélectionnés. Certains vont concourir pour être sélectionnés aux championnats d'Europe ainsi qu'aux championnats mondiaux. « De grosses performances sont attendues : des charges avoisinant les 350 à 400 kg seront portées selon les mouvements ! » nous précise Alain Baudot.

Côté organisation, 30 à 40 bénévoles seront présents dès le mercredi 5 mars pour l'installation des masses et des équipements au Hall de Paris jusqu'au dimanche 9 mars. L'équipe de l'ALFA Moissac est prête à relever le défi : l'organisation de ces championnats de France élites est la plus haute compétition existant dans ce sport au niveau national : en somme, des épreuves spectaculaires seront à voir !

Championnat de France Elites les 8 & 9 mars au Hall de Paris

Au programme : samedi

9h-10h30 : pesée,
11h : début compétition des féminines,
15h : match hommes catégories 59/66/74 kg

dimanche

10h : match, catégories hommes, moins de 83/93kg
14h30 : match hommes, catégories 105/120 et +120kg

Célébration du 100^{ème} anniversaire de la FFHMFAC :

Une exposition de photos sur l'histoire de la fédération sera à découvrir

Contact :

Amicale Laïque,
section Force Athlétique - ALFA
17 avenue de l'Uvarium
Alain Baudot - Tél : 06 85 47 72 47

Judo : une rencontre sportive de qualité

Moissac Judo-Club a organisé le week-end des 11 et 12 janvier, une grande manifestation placée sous le signe des arts martiaux, où de nombreux judokas se sont retrouvés au COSEC.

Le samedi était réservé aux stages, un de Ju-Jitsu, un autre d'arbitrage. L'après-midi fut consacrée aux poussins. Le dimanche avait lieu les compétitions officielles avec le 17^{ème} tournoi interrégional minimes.

Plus de 430 judokas, garçons et filles, venus de plusieurs régions de France, se sont vaillamment affrontés sur les tatamis. Ce tournoi interrégional a été organisé par le Judo-Club Moissagais, le comité départemental, la Ville de Moissac, le Comité Départemental Olympique et Sportif et les commerçants participants.

Dans la vie du club moissagais qui compte près de 110 licenciés, ce rendez-vous est la plus grosse manifestation organisée dans l'année.

En savoir plus :

<http://moissac.judo.free.fr/>

Basket : Tournoi Inter comités les 14 et 15 mars

Les meilleurs joueurs de basket de Midi-Pyrénées, catégorie Benjamins 1^{ère} année, vont s'affronter à Moissac les 14 et 15 mars prochains.

En provenance des huit départements de la région, 160 jeunes participeront au TIC, le Tournoi Inter comités, organisé pendant tout le week-end à Moissac et en partenariat avec Castelsarrasin. Les joueurs, leurs accompagnants et leurs entraîneurs, seront hébergés à l'internat François Mitterrand, au Carmel et à la Maison Familiale et Rurale. Point d'orgue de ce week-end sportif et convivial pour les organisateurs, le petit-déjeuner conjointement offert à tous les convives le samedi matin pour bien démarrer la journée ! Environ 50 bénévoles seront mobilisés pour le préparer.

Le club de basket de Moissac, va concourir et tenter de décrocher le titre de « Champion régional ». L'intérêt majeur de cette rencontre est de repérer les meilleurs espoirs dans cette catégorie. Fin mai, le MCBB organisera le Tournoi International Benjamins U13, où 16 équipes dont 4 étrangères s'affronteront.

En savoir plus : www.mcbb.info



Moissac Grand Site international

La Région a décidé de donner une dimension internationale aux Grands Sites de Midi-Pyrénées en attribuant 4 millions d'euros par an sur 3 ans.

Tous ces sites doivent faire face à des investissements lourds mais nécessaires pour conserver des emplois, des visiteurs et une notoriété. Ces investissements portent autant sur leur valorisation, leurs infrastructures d'accueil, que sur la préservation de leur environnement.

C'est pourquoi, le dispositif des Grands Sites s'appuie sur des contrats d'objectif passés entre la Région et les collectivités concernées.

Si la promotion des Grands Sites Midi-Pyrénées a incontestablement bien fonctionné depuis 2009, il s'avère désormais nécessaire d'accentuer les efforts communs pour améliorer la qualité des équipements et des services.

La Région propose d'engager, sur une période de trois ans, les Grands Sites de Midi-Pyrénées, dont celui de Moissac, au rang de Site d'accueil de niveau international. Pour ce faire, la Région crédite 4 millions d'€ par an sur 3 ans et peut subventionner jusqu'à 30% chaque projet. Le financement de la Région est abondé par les crédits de l'Etat et de l'Europe qui participe au financement dans le cadre des crédits alloués par le Fonds Européen de Développement Régional.

C'est donc en séance publique du conseil municipal du 20 décembre 2013 que le Maire, Jean-Paul Nunzi, a proposé à ses collègues un avenant au contrat « Grands Sites Midi-Pyrénées » portant sur :

- la poursuite du programme d'aménagement et de valorisation du cloître,
- le partenariat entre la Région, le Département de Tarn-et-Garonne, qui participe dans le cadre de sa politique de Contrats de Pays, la ville et l'office de tourisme de Moissac.

Au-cours de ce conseil municipal, le Maire a précisé que ce programme d'actions sera réalisé en fonction de la capacité financière de la collectivité et des partenaires. Précisons que cet avenant a été voté par 21 voix pour et 12 abstentions. Chacun appréciant l'enjeu, s'agissant d'engager une dynamique déterminante afin d'élever Moissac au rang de Site d'accueil de niveau international.

Pour y concourir, trois axes de valorisation ont été décidés :

- l'amélioration des espaces urbains,
- l'amélioration de la qualité d'accueil,
- l'animation et la promotion.

Concernant l'amélioration des espaces urbains, il s'agit de procéder à l'achèvement du parcours « de la pierre à l'eau », depuis le carrefour Saint-Jacques et la rue de l'Inondation qui amène au port. Du mobilier urbain complémentaire (bancs, corbeilles, toilettes publiques) sera posé. Une aire de camping-cars et de parkings verra le jour et un renforcement de la qualité d'accueil des espaces traversés, y compris le cœur de ville, sera mise en œuvre.

Pour améliorer la qualité d'accueil, les locaux de l'Office de Tourisme seront modernisés, avec pour principal objectif le confort des visiteurs. Un espace multimédia « Grands Sites » sera créé avec un parcours d'interprétation dans le cloître et en ville.

La promotion du site passe par le renforcement et la mutualisation des actions entre le Comité Régional de Tourisme et l'Agence de Développement Touristique. Mais au-delà, il faudra prévoir l'aménagement des salles de l'aile Est du Patus en créant un espace dédié à l'abbatiale Saint-Pierre, espace qui pourrait accueillir également le Centre d'Art Roman et le Centre Itinérant de Recherche sur les Musiques Anciennes, le CIRMA.

Une étude sanitaire pour le portail et le cloître de l'ensemble abbatial

En 2012, une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage entre l'Etat et la commune pour la réalisation d'un diagnostic sanitaire sur le portail et le cloître fut signée. Ce diagnostic est justifié par la dégradation de la pierre qui endommage le monument. L'Etat par le biais de sa Direction Régionale des Affaires Culturelles (la DRAC), le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (le STAP), et Moissac ont décidé la réalisation d'une étude cofinancée uniquement par l'Etat et la commune.

Une procédure de consultation a été lancée il y a un an, associant à ce projet architecte du patrimoine, historien, archéologue, atelier de restauration, laboratoire,...

A présent, l'Etat, l'Agence des Bâtiments de France et la Ville vont retenir une des trois équipes sélectionnées. Dès lors, le groupement aura sept mois pour rendre ses préconisations de restauration et de conservation.

Le calendrier des réunions et de l'avancée de ce chantier est soumis à l'approbation de l'Etat. Les procédures, complexes et minutieuses, sont placées sous son autorité. Les décisions qui en découlent sont collégiales.

Le programme préconisé sera rendu en fin d'année. L'Etat et la commune, avec le concours financier des partenaires, pourront alors engager le processus de restauration. Tant il est vrai qu'il faudra plusieurs années pour parvenir à mettre en valeur l'énorme patrimoine moissagais, seul du département à être inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, et bénéficiant du label « UNESCO ».



Lecture et handicap : une nouvelle offre documentaire à la bibliothèque

La bibliothèque municipale propose de nouveaux services en direction des déficients visuels.

La fin de l'année 2013 a vu s'initier un partenariat entre la bibliothèque municipale de Moissac et la Bibliothèque sonore de Montauban, structure associative dont la mission est de prêter gratuitement des ouvrages littéraires et des revues enregistrées.

Ces prêts se font au profit des déficients visuels, malvoyants et aveugles, et de toute personne atteinte d'un handicap ou la trouvant dans l'incapacité ou la difficulté de lire selon les modes traditionnels. Cette association est déjà présente dans le département depuis 1985, et développée à l'échelle nationale : 120 structures existent à ce jour en France. Des donneurs de voix,

bénévoles, enregistrent ainsi régulièrement des ouvrages pour enrichir le choix d'audio livres proposés. Réunies autour de valeurs et de missions communes (diffusion du savoir et de la lecture, de la culture et de l'information), les deux bibliothèques ont œuvré pour développer ce partenariat à Moissac afin de répondre aux besoins des déficients visuels.

S'inscrivant dans cette dynamique, le bulletin municipal de la ville fait l'objet depuis récemment d'un enregistrement à haute voix par les membres du foyer Achon afin que les informations concernant la ville puissent être accessibles au plus grand nombre.

Les services de la Bibliothèque Sonore

La bibliothèque assure un relais à la fois informatif et documentaire pour toute personne ou institution intéressée par les activités de la Bibliothèque Sonore :

- informations spécifiques sur l'activité de l'association,
- catalogue papier réunissant plus de 800 titres (romans, récits historiques, aventure, policier, biographies, poésie...),
- commandes gratuites des audio livres
- sélection de CD Mp3, mis en dépôt par la Bibliothèque sonore.



le livre
qu'on
écoute

Enfin, il est aussi possible de devenir **Donneur de voix**.

Pour en savoir plus :
Bibliothèque municipale
Tél : 05 63 04 72 33
bibliotheque@moissac.fr

Le Printemps des Poètes

Un concours de poésie, une lecture musicale, un tapis lecture, c'est le programme des animations proposées à la bibliothèque municipale du 8 au 29 mars.

Manifestation nationale, le Printemps des Poètes s'attache cette année au lien de la poésie avec les autres formes d'art et aura pour thème « Au cœur des Arts ». Un programme riche et varié, s'attachant à tous les publics, est proposé à la bibliothèque. Chacun, au gré de ses envies, pourra se laisser aller à l'écoute des mots...

Un concours de poésie

3 catégories d'âge peuvent concourir, 10-14 ans / 15-17 ans / 18 ans et plus. Devront être mis en valeur les liens étroits et le dialogue constant entre la poésie et toutes les formes d'art (photographie, peinture, danse, chant, théâtre, cinéma...). Les participants ont jusqu'au 9 mars minuit pour envoyer leurs poèmes. Les conditions de participation et d'envoi des textes sont

disponibles à la bibliothèque ou sur demande à l'adresse mail suivante : a.giros@moissac.fr. La remise des prix aura lieu le samedi 29 mars à 11h à la bibliothèque. Un verre de l'amitié clôturera la rencontre après la lecture des textes primés.

Dépôt des textes jusqu'au 9 mars.
Remise des prix, le samedi 29 mars à 11h

Lecture musicale

« de 2 vieux amants »

« Le vase où meurt cette Verveine » : les lettres musicales de deux vieux amants. Cette lecture musicale est adaptée du roman éponyme de Frédérique Martin. Ils ont 150 ans à eux deux et s'aiment comme au premier jour. Séparés pour la première fois de leur vie, Zika et Joseph s'écrivent.

Tour à tour grave, émouvant ou loufoque, leur correspondance place le spectateur au plus intime de ce couple hors normes. Le comédien Roger Borlant prête sa voix à Joseph, tandis que l'auteur du roman, lui répond sous les traits de Zika. Servie par les compositions et la voix de Marie Sigal au piano, le texte révèle des personnages attachants qui veulent rester maîtres de leur destin et vivre leur amour, quel que soit leur âge. *Le Vase où meurt cette verveine* trace le portrait de deux vieux amants qui refusent d'être séparés et dépossédés de leur vie, deux êtres forts qui s'interrogent.

samedi 15 mars, à 18h

Tapis lecture

Une sensibilisation poétique autour des comptines pour les enfants de 2 à 4 ans accompagnés des parents est proposée à l'espace jeunesse de la bibliothèque.

Cette rencontre autour d'un « tapis lecture » fera aussi l'objet de plusieurs séances à destination des maternelles, du mardi 25 au vendredi 28 mars.

mercredi 19 mars à 15h30



16^e ÉDITION
AU CŒUR DES ARTS
8 → 23 MARS 2014
PRINTEMPSDESPOETES.COM

Pour en savoir plus :
Bibliothèque municipale
Tél : 05 63 04 72 33

Le Palais abbatial ré ouvre ses portes ! Sur le patis restauré, le Palais accueillera dès le printemps l'exposition « La Pub, un jeu d'enfants ! ». De ceux de Firmin Bouisset, le moissagais, aux petits nageurs d'Evian en passant par le célèbre Bébé Cadum, tout ce que la publicité compte de personnages mythiques s'y retrouveront. Une exposition pour les enfants, leurs parents, leurs grands parents... Une exposition pour tous.

Deux questions à Annie-Claude Elkaim, présidente de l'association pour un Musée Firmin Bouisset à Moissac

Moissac mag : « La Pub, un jeu d'enfants ! », c'est le titre de l'exposition que vous organisez. On y verra avec plaisir quelques personnages bien connus des moissagais mais beaucoup d'autres aussi...

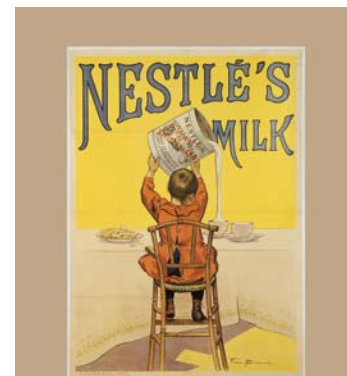
Nouvelle exposition à découvrir au Palais Abbatial « La Pub, un jeu d'enfants ! »

ACE : « Oui et les autres sont tout aussi connus mais ne sont pas tous des créations de notre ami Firmin Bouisset. Il s'agit dans cette exposition de rassembler les personnages d'enfants de pub qui nous ont tous marqué. Alors bien sûr, cela dépend des générations, le Bébé Cadum est plus connu des plus anciens que certaines pubs télé qui parlent aux plus jeunes. Mais l'idée de cette exposition est de balayer presque un siècle de publicité. Car, et les moissagais le savent, si les enfants ont pris la place qu'ils ont aujourd'hui dans la pub c'est parce qu'à la fin du 19^{ème} siècle Firmin Bouisset les y a durablement installés. Cet « enfant » de Moissac qui aura bientôt son musée dans la ville a ouvert la voie en créant des personnages qui sont toujours en haut de l'affiche. La petite fille du Chocolat Menier, le Petit écolier de LU et tant d'autres icônes que l'on connaît tous... Alors à partir de là, nous présenterons des affiches, des vidéos, des chromos où les enfants sont omniprésents.

Les chromos, ce sont ces petits cartons publicitaires souvent de très belle facture que les marques et les magasins distribuaient pour faire leur « réclame » et que les enfants recevaient en récompense quand l'image n'avait pas la place qu'elle a aujourd'hui. Les plus anciens se souviennent de cette phrase magique « si tu es sage tu auras une image ». Et là il y en aura plein !

Moissac mag : Quels sont les personnages de pub que nous croiserons dans cette exposition ?

Ce serait trop long de les citer tous et puis je ne dois pas tout dévoiler ! Certaines des icônes de Bouisset seront là bien sûr, mais de Cadum aux bébés nageurs, de l'Alsacienne aux publicités de Persil, aux Fingers de Cadbury, chacun, quelque soit son âge y retrouvera sa petite « madeleine ».



La Pub, un jeu d'enfants !

Musée - Palais abbatial de Moissac
Du 19 avril au 28 septembre 2014
www.espacefirminbouisset.fr - 05 63 04 01 85



Les Marins de Moissac

L'association les Marins de Moissac a souhaité faire don à la ville de son ex-voto, afin d'obtenir des subventions permettant de procéder à sa restauration.

Un ex-voto est un objet mobilier placé dans un lieu sacré, constituant une offrande faite à une divinité en demande d'une grâce ou en remerciement d'une grâce obtenue. L'ex-voto de Moissac est une maquette de navire datée du début du XIX^{ème} siècle, classée Monument Historique au titre des objets mobiliers. Chaque année, Les Marins de Moissac exhibent leur ex-voto, à l'occasion

des cérémonies traditionnelles des Fêtes de Pentecôte, qui contribuent, comme tous Moissagais le sait, à maintenir vivace la mémoire du riche passé marinier de notre commune. Il s'agit donc d'un symbole indissociablement lié à la prospérité économique de notre ville, née de l'activité portuaire et fluviale florissante jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Cet objet, déposé dans l'église Sainte-Catherine est aujourd'hui

assez dégradé. Sa restauration est devenue indispensable. Ne possédant pas les fonds nécessaires pour réaliser ces travaux, les Marins de Moissac ont proposé d'en faire don à la commune. Afin d'assurer la sauvegarde et la conservation de cet objet classé, faisant partie intégrante de notre patrimoine, les élus de Moissac ont accepté ce don à l'unanimité.



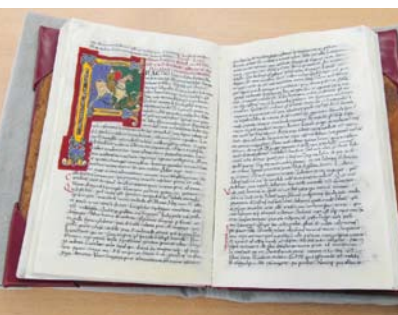
A la découverte de l'art de l'enluminure

Le génie des enlumineurs, du fond de leur solitude, de leur passion et de leur foi, nous offrent en héritage des manuscrits dont les créations ravissent nos yeux et nos âmes. Eclat des couleurs, qualité graphique, lumière de l'or, humour... Grâce à son savoir-faire, Chantal Bourisiac transmet toute cette alchimie en initiant les adultes à l'enluminure de la lettre. Deux stages sont proposés pour découvrir cet art.

Ateliers d'enluminure pour adultes
Stage d'initiation
15 mars, de 9h à 12h30
20€ par personne

Stage d'approfondissement
5 & 6 avril, de 9h à 12h
45€ par personne
pour les 2 matinées

Réservation :
05 63 05 08 01 - 05 63 05 08 05



Réhabilitation de l'église Saint-Julien

L'association « La réviscolada de la polida gleisa de San-Julian », (la renaissance de la belle église de Saint-Julien), créée en 2013, a pour objectif la réhabilitation de l'église du hameau en vue d'une requalification en maison de quartier.



Les élus de Moissac ont approuvé une première phase de travaux portant sur la réfection de la toiture. Pour permettre sa réalisation, Conseil Régional et Conseil Général seront sollicités pour l'obtention de subventions. Parallèlement, l'association, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine lancera une campagne de mécénat populaire. A terme, comme pour le quartier de Saint-Benoit, l'église de Saint-Julien se transformera en maison de quartier, lieu indispensable pour pérenniser les actions festives et associatives des riverains du hameau. En effet, ce secteur de Moissac a

connu en quelques années une augmentation importante de sa population. Depuis les années 80, son église est fermée au culte et subit une lente détérioration. Ce bâtiment paraît donc idéal pour se transformer en maison de quartier d'autant qu'il n'existe pas d'endroit où les habitants peuvent se rencontrer. Les membres de l'association sont tous très motivés et de nombreux dons de particuliers ont déjà été versés. Véritable carrefour d'animations et d'échanges, cette ancienne église appelée à devenir la maison commune fera vivre le quartier.

Nuit des Musées : « La classe, l'œuvre ! »

Afin de rompre les barrières entre le milieu scolaire, la ville et le musée et de permettre aux lycéens de mieux s'approprier leur patrimoine, la section « Arts et patrimoine » du lycée François Mitterrand y participera pour la première fois aux côtés du service patrimoine.

A l'occasion de la Nuit européenne des Musées, le Musée de Moissac ouvrira ses portes et permettra au public de découvrir les collections du cloître. Du sculpteur du Moyen-Age aux marins du XVIII^e siècle en passant par le cartographe de la Renaissance, vous pourrez découvrir différents aspects de l'histoire de la ville !

Laissez-vous guider dans les collections par la classe de seconde « Arts et patrimoine » du lycée François Mitterrand. Comment, à partir des particularités du territoire,

des hommes ont bâti une ville et développé des activités économiques ? Grâce à trois œuvres exceptionnelles et à leurs talents de médiateurs et d'artistes, les lycéens de Moissac vous apportent une réponse.

Nuit des Musées : « La classe, l'œuvre ! »
samedi 17 mai, à partir de 21h
RV devant l'abbaye





MAJORITÉ

En raison de la campagne électorale des municipales des 23 et 30 mars prochains et malgré la loi N° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, autorisant un droit à l'expression des groupes politiques dans les bulletins municipaux y compris en période électorale, le Groupe de la Majorité, par souci de neutralité, n'a pas souhaité s'exprimer.

OPPOSITION

A l'approche des prochaines échéances électorales, le groupe « Le rassemblement pour Moissac » n'a pas souhaité s'exprimer.

Le rassemblement pour Moissac

Voici l'année 2014.

Que cette nouvelle année vous apporte la sérénité et la joie pour accomplir les projets qui vous tiennent à cœur !

2014 est une année électorale, il y a cinq ans avec Colette Rollet nous avons été élus pour vous représenter malheureusement dans l'opposition. (Sans parler des transfuges de gauche)

L'opposition n'a pas de statut : elle ne peut pas faire grand-chose si ce n'est ne pas voter le budget annuel, qui ne représente pas ce que nous aurions souhaité accomplir pour les Moissagais. Comme le vote est global, elle s'oppose parfois à des actions intéressantes pour la ville...

Certains le savent, je ne me représente pas à vos suffrages, considérant qu'à partir d'un certain âge il faut laisser la place aux plus jeunes, ce sont eux qui apportent les idées nouvelles. Dans cette liste conduite par Jean-Michel Henryot, apprécié et aimé pour sa compétence et sa disponibilité professionnelles, avec la collaboration de Colette Rollet, sera présent un panel de Moissagais efficaces et motivés, je les soutiens de tout mon cœur et je vous demande d'élire cette Equipe « AVEC VOUS POUR MOISSAC » afin que le nouveau Maire soit Jean-Michel HENRYOT.

Dr Guy Roquefort

Pas de communiqué

Patrice Charles



Février

■ **Vendredi 21**
Cirque - Cirque Inxtremiste
→ 21h, Hall de Paris

■ **Dimanche 23**
Course pédestre des Berges du Tarn
→ 10h, Uvarium

■ **Vendredi 28**
Chanson - Axel Bauer en trio
→ 21h, Hall de Paris

Mars

■ **Samedi 1^{er}**
Théâtre - Association Gepeto
« les Escrocs »
→ Hall de Paris

■ **Lundi 3 et mardi 4**
Don du Sang
→ Espace Confluences

■ **Samedi 8 et dimanche 9**
Championnat de France de Force Athlétique
→ Hall de Paris

■ **Vendredi 14 et samedi 15**
Timbre à date 1^{er} jour « les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle »
édité par La Poste
→ Office de tourisme

■ **Samedi 15 et dimanche 16**
Tournoi de basket

■ **Mercredi 19**
Journée nationale du Souvenir des victimes de la guerre d'Algérie

■ **Samedi 22**
portes ouvertes de la Maison Familiale Rurale
→ Route de la Mégère, de 9h à 17h

■ **Du 8 au 29 mars**
Printemps des poètes
→ Bibliothèque

Elections municipales
dimanche 23 : 1^{er} tour
dimanche 30 : 2nd tour

■ **Vendredi 28**
Concert apéritif : les musiques actuelles, organisé par l'école municipale de musique
→ 19h, au centre culturel

■ **Samedi 29**
Chanson - Thomas Fersen
1^{ère} partie Lunacello
→ 21h, Hall de Paris

Avril

■ **Mercredi 2**
Jazz - Ibrahim Maalouf
→ 21h, Hall de Paris

■ **Samedi 5**
24^{ème} édition du Tremplin Départemental Musiques actuelles
→ 21h, Hall de Paris

■ **Samedi 12**
concert annuel de l'école municipale de musique
→ 20h30, Hall de Paris

■ **Jeudi 10**
Musique du monde - Ensemble Nour
→ 21h, Hall de Paris

■ **À partir du 19 avril**
Exposition « La pub, un jeu d'enfants ! »
→ Palais abbatial

■ **Dimanche 27**
Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation

Mai

■ **Lundi 5 et mardi 6**
Don du Sang
→ Espace Confluences

■ **Samedi 17**
Nuit des musées
→ à partir de 21h, abbaye de Moissac

■ **Samedi 24**
Défilé de mode organisé par la MFR
→ Hall de Paris

■ **Dimanche 25**
Élections européennes

Patrimoine

les rendez-vous du samedi

Rencontre autour d'un site pour découvrir Moissac, organisé par le service Patrimoine. Gratuit.
Renseignements : 05 63 05 08 05

■ **1^{er} mars**

Moissac médiévale

Découvrez l'histoire de la ville au Moyen Age.
→ 15h, RV devant le portail de l'église abbatiale

■ **5 avril**

Le quartier Saint-Benoît

Découvrez son histoire : quels liens a-t-il entretenus avec le bourg monastique ? Quelle est l'histoire du pont Napoléon ? Quelles particularités renferme-t-il ?
→ 15h, RV au Centre Culturel de Saint-Benoît (ancienne église)

■ **3 mai**

Moissac station uvale

Dans les années 1930, loin de se laisser abattre par les inondations tragiques de mars 1930, la ville se tourne entièrement vers sa richesse principale : le chasselas. Découvrez comment la ville est devenue l'une des premières stations uvales de France.
→ 15h, RV devant l'hôtel « le Moulin de Moissac »

■ **30 & 31 mai**

Rendez-vous aux Jardins

Pour cette rencontre nationale des Jardins, le service patrimoine vous ouvre à la diversité de notre patrimoine naturel autour de deux rencontres.

Richesses et diversités des bords du Tarn : conférence - visite

Vendredi 30, RV au Centre culturel de Saint-Benoît

Jardins et musiques : déambulation

Samedi 31, RV à 15h au Centre d'accueil du Carmel

Cinéma le Concorde

19, Bd Pierre Delbreil - 6 salles - films en sortie nationale

Séances à 15h : mercredi, samedi, dimanche et lundi. 21h : tous les jours sauf jeudi
En période de vacances scolaires : séances tous les jours à 15h et 21h.

www.cinemaconcorde.com

La Bobine : programmation Art et Essai

Séances le lundi à 15h et 21h, le mardi et le vendredi à 21h

Du 21 au 25 fév. : *A Touch of Sin* / Du 21 au 25 mars : *The Immigrant* /

Du 28 mars au 1^{er} avril : *Rêves d'Or*

du 6 au 9 juin 2014

Fêtes de Pentecôte

Plantation du Mai Manèges

Défilé de la Rosière

Aubade en centre ville par les bandas

Hommage aux Marins disparus

Grand feu d'artifice

